

Le Champ du Segreur



Champsecretoises, Champsecretois,

Je me dois de revenir sur certains projets annoncés précédemment dans le dernier numéro du journal. En effet, deux de nos projets sont remis en question aujourd'hui pour différentes raisons : la maison d'assistantes maternelles et le tiers-lieu. Ils sont étroitement liés à l'obtention de financements suffisants pour les voir se réaliser ; or, ces projets n'auront pas de dotations... Il est également nécessaire de rappeler que les personnes ou parties prenantes de ces projets se sont retirées au dernier moment. Ces deux éléments étant primordiaux pour les dossiers que nous constituons, ils ne verront donc pas le jour cette année. Ces projets sont bien sûr conservés mais ajournés.

Nous attendons encore des propositions pour racheter le bâtiment attenant à la maison « Piquet » en haut du bourg, lieu retenu pour la création éventuelle d'un commerce multi-service.

En ce qui concerne l'église, une mission d'assistance d'ouvrage, en collaboration avec la DRAC, élabore un plan d'attaque pour l'étalement des structures de charpente par l'intérieur. Un devis retiendra notre attention pour les travaux de réfection des portes. L'ASPC viendra soutenir financièrement la municipalité pour cette réalisation.

Trop d'incivilités – tags, excréments de chiens, de chats, serrures vandalisées, carreaux cassés, dépôts d'ordures ménagères en lieu et place du verre – viennent polluer l'atmosphère paisible de notre commune. Une réflexion sur la mise en place d'une vidéo protection avait été discutée en conseil ; il sera peut-être nécessaire de remettre le sujet sur la table si ces incivilités se poursuivent.

Je termine par une note positive : vous pourrez constater une fois de plus en lisant notre journal que bon nombre d'entre vous entretiennent la richesse de notre commune en participant ou en menant des actions à travers les associations. Cela génère un sentiment de bien-vivre et vivre-ensemble à Champsecret que nous devons préserver.

Bien respectueusement.
le maire, Julien Corbière

MAIRIE

Tél : 02.33.30.40.16

E-mail : mairie.champsecret@wanadoo.fr

Site : www.champsecret.fr

AGENCE POSTALE

Tél : 02.33.30.42.00

Lundi et mardi : 9h30-12h

Mercredi : 9h30-12h et 15h-18h

F^{er}mé le jeudi

Vendredi : 9h30-12h et 14h-16h

Samedi semaine impaire : 9h30-11h30

Fermé le samedi semaine paire

Permanences du Maire et des Adjointes sur rendez-vous

Irène SOBESKY 1^{re} Adjointe

Ludovic LEROY 2^e Adjoint

Pierre HÉLIE 3^e Adjoint

Permanences Députée de l'Orne - Chantal JOURDAN

Ses permanences sont ouvertes aux habitants et aux organisations du Bocage. Merci de prendre rendez-vous au 02.33.26.44.23.

MÉDIATHÈQUE Tél : 02.33.30.41.84

Mardi : 10h30-12h

Mercredi : 10h30-12h et 14h30-17h

Jeudi : 17h30-20h

Samedi : 10h-12h et 13h30-15h30

ÉTAT CIVIL

Naya Napaseut
Adèle Péan



Naissances



Patrice Le Juez et Keren Or Garans
Antoine Mercier et Lucie Lecherbault
Manuel Fleury et Amandine Desdoits
Thomas Van Havermaet et Noumi Thiriet

Marthe Herny
Georges Gouyet
Elise Crolas
Claude Pupin
Gilbert Foulon
Roger Mogé
Michel Rigault



Reconnaissance de l'enfant avant sa naissance

Lorsque les parents ne sont pas mariés, la filiation s'établit différemment à l'égard du père et de la mère.

La filiation maternelle est automatique dès lors que son nom figure dans l'acte de naissance, alors que la filiation paternelle suppose une démarche de sa part ; il doit reconnaître son enfant.

La reconnaissance du père peut se faire avant la naissance, lors de la déclaration de naissance et ultérieurement. Il est possible de s'adresser à n'importe quelle mairie pour reconnaître un enfant avant sa naissance. Il suffit de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile (ou de résidence) de moins de 3 mois et de faire une déclaration à l'état civil.



Recensement citoyen

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Les jeunes ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire. Alors rendez-vous en mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Seul le recensement permet votre convocation à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue, un certificat de participation vous sera remis. Il est obligatoire pour s'inscrire à tous les examens et concours soumis à l'autorité publique.



Renouvellement ou première demande de carte d'identité / passeport

Vous souhaitez faire une demande de passeport et/ou de Carte Nationale d'Identité : vous devez vous rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR) afin que celle-ci puisse traiter votre demande.

Avant toute prise de rendez-vous pour faire un nouveau document ou son renouvellement, vous devez réaliser une pré-demande auprès de l'ANTS (<https://ants.gouv.fr>).

Prenez ensuite rendez-vous auprès d'une des mairies suivantes : Domfront, La Ferté-Macé, Briouze, Flers, Saint-Michel-des-Andaines.



Demande de célébration de mariage

Vous souhaitez vous marier ? Vous devez vous adresser à la mairie de résidence ou de domicile de l'un des futurs époux ou à la mairie de résidence ou de domicile d'un des parents des futurs époux.

Il faut se présenter à la mairie avec une date fixée et si possible 3 mois avant la célébration afin que vous soit remis un dossier à remplir avant celle-ci.

PACS

Pour le dépôt du dossier de PACS : Au moins un des deux futurs partenaires doit se présenter à la mairie, pour déposer le dossier complet. Si le dossier est complet, un rendez-vous sera fixé pour l'enregistrement du PACS auquel les deux futurs partenaires devront se présenter devant l'officier de l'état civil. Leur pièce d'identité originale et en cours de validité sera nécessaire.



Liste

Électorale

Liste électorale

Pour pouvoir voter, toute personne doit être majeure (18 ans) et inscrite sur la liste électorale de sa commune de domicile.

Pensez à signaler tout changement d'adresse à la mairie.

Légalisation de signature

La légalisation de signature sert à authentifier votre propre signature.

Pour cela, il faut se rendre à la mairie du domicile avec une pièce d'identité. Attention, il ne faut pas signer les documents en amont du passage à la mairie, vous devez signer devant l'officier d'état civil pour légalisation.

Vous emménagez ou vous déménagez de la commune ? Merci de contacter la mairie et de laisser vos coordonnées pour permettre à la commune de mettre à jour ses informations.

LES NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

Les horaires de la mairie changent, pour mieux s'adapter à vos besoins. Ainsi, la mairie est ouverte le lundi, mardi, mercredi et vendredi matin, de 9h30 à 12h, ainsi que le mercredi après-midi de 15h à 18h et le vendredi après-midi, de 14h à 16h. Une attention particulière est à porter sur les samedis car la mairie est ouverte de 9h30 à 11h30, uniquement les semaines impaires.



SEMAINE IMPAIRE	LUNDI	9h30 - 12h00	FERMÉ
	MARDI	9h30 - 12h00	FERMÉ
	MERCREDI	9h30 - 12h00	15h00 - 18h00
	JEUDI	FERMÉ	FERMÉ
	VENDREDI	9h30 - 12h00	14h00 - 16h00
	SAMEDI	9h30 - 11h30	FERMÉ

SEMAINE PAIRE	LUNDI	9h30 - 12h00	FERMÉ
	MARDI	9h30 - 12h00	FERMÉ
	MERCREDI	9h30 - 12h00	15h00 - 18h00
	JEUDI	FERMÉ	FERMÉ
	VENDREDI	9h30 - 12h00	14h00 - 16h00
	SAMEDI	FERMÉ	FERMÉ

Et n'oubliez pas les deux services accessibles à la mairie de Champsecret : Aidants Connect et l'îlot numérique !



Le service Aidants connect vous permet de bénéficier gratuitement de l'accompagnement de nos secrétaires de mairie, habilités Aidant Connect, pour vos démarches administratives. Citoyenneté, travail, logement, famille, transport... sont autant de sujets sur lesquels elles pourront vous orienter vers les bons sites internet pour réaliser vos démarches. Besoin d'aide ? Prenez rendez-vous au 02.33.30.40.16.

L'îlot numérique est en accès libre et gratuit à l'agence postale communale. Il vous permet d'accéder à internet, de rédiger, d'imprimer ou de scanner des documents, de faire des démarches administratives simplifiées en ligne, d'utiliser des services de La Poste. L'îlot numérique est disponible aux heures d'ouverture de la mairie.

Un îlot numérique en accès libre et gratuit à l'agence postale communale.

Lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h30 à 11h30
Mardi de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00

Vous permet :

- D'accéder à internet,
- De rédiger des documents, des courriers,
- D'imprimer des documents,
- De scanner des documents,
- De faire des démarches administratives simplifiées en ligne : raccourcis CAF / CPAM-AMELI / Service-Public / Pole Emploi / LegiFrance / Amendes / Cadastre,
- D'utiliser des services de La Poste : raccourcis vers le site de La Poste / La Banque Postale / La Poste-Mobile / Suivi colis et courrier / Produits La Poste / Contact Conseiller La Banque Postale / Conditions générales de ventes / Messagerie La Poste.net / Digiposte (stockage de documents numériques) / Déclaration douanière.

DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

La distribution de ce bulletin est, comme à chaque numéro, confiée à La Poste. Un contrat est ainsi signé, stipulant que La Poste dispose de deux semaines pour assurer la distribution du bulletin dans chaque foyer de la commune.

Plusieurs habitants nous ont signalé ne pas avoir reçu le bulletin précédent, ou l'avoir reçu plusieurs semaines après sa parution. Nous nous excusons pour ce désagrément et espérons qu'il ne se reproduira pas. Toutefois, si tel devait être le cas, n'hésitez pas à le signaler en mairie pour que nous puissions remonter le problème à La Poste.

Des exemplaires des bulletins précédents et en cours sont toujours disponibles en mairie et sur le site internet de la commune.

CONSEILS MUNICIPAUX

*Voici un résumé des principaux points des derniers conseils municipaux.
Retrouvez l'intégralité des procès-verbaux sur le site de la mairie ou directement au secrétariat.*

19 décembre 2024

- ⇒ **Orne Habitat** : Orne Habitat réalise un emprunt dans le cadre du programme de rénovation des logements et demande à la commune de se porter caution. Le conseil municipal a décidé à la majorité (une abstention et un contre) d'accorder sa garantie à hauteur de 50 % du prêt d'un montant total de 835 500 € souscrit par Orne Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations.
- ⇒ **Te61 – borne de recharge** : En 2017, une borne Te61 a été installée pour la recharge des voitures électriques. Une forte baisse du nombre de recharges sur les 3 dernières années a été constatée (seulement 15 en 2024), ne permettant pas au Te d'atteindre un équilibre budgétaire. Ceci est dû aux évolutions technologiques et à l'arrivée d'équipements privés parfois gratuits sur nos territoires. Le Te61 a proposé d'enlever la borne à ses frais et de ne plus cotiser à partir de 2025, ce que le conseil municipal a approuvé, à la majorité (deux abstentions).
- ⇒ **Participation contrat prévoyance** : La participation au contrat prévoyance maintien de salaire est obligatoire au 1^{er} janvier 2025, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » conclue entre le Centre de gestion de l'Orne et la MNT-MGEN, et de fixer le niveau de participation financière de la collectivité à hauteur de 17,50 € par agent et par mois pour chaque agent qui aura adhéré au contrat découlant de la convention de participation et de la convention d'adhésion.
- ⇒ **Demande de subventions DETR – sécurisation de la cour de l'école** : Les clôtures de l'enceinte de l'école sont très usagées et ne répondent plus aux normes de sécurité, il est nécessaire de sécuriser la cour. Le coût de ces travaux serait de 21 681,60 € HT. Le conseil municipal a donc décidé, à l'unanimité, de solliciter une aide financière de 9 756,72 € dans le cadre de la DETR.

10 février 2025

- ⇒ **Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2025** : En attendant l'adoption du budget 2025, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'ouvrir des crédits de dépenses d'investissement, afin de pouvoir engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, d'un montant de 2 128,78 €.
- ⇒ **Subventions** : Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas octroyer de subventions pour des participations aux voyages et au fonctionnement des écoles extérieures à la commune : Collège Sacré-Cœur, Clic Orne, MFR Haleine (la compétence scolaire étant communautaire). Il a été octroyé une subvention de 80 € à l'ADMR.
- ⇒ **Mise en place d'un NAS** : Suite à un diagnostic sur la protection des données de la commune, il est nécessaire de prévoir l'installation d'un NAS (disque dur de sauvegarde automatique et disque dur réseaux). Des devis sont en attente de réception.

- ⇒ **GDS** : Fin 2024, le Conseil départemental de l'Orne a décidé de ne plus financer le plan de lutte contre le Frelon asiatique. Le GDS (Groupement de Défense Sanitaire de l'Orne) a souhaité le maintenir et a proposé à la commune de signer une nouvelle convention. Le conseil municipal a accepté de signer la nouvelle convention avec une prise en charge de 33 % plafonnée à 50 €. La commune assumera 10 € de frais par dossier. Seuls les dossiers déclarés sur le site www.frelonasiatique61.fr seront concernés.
- ⇒ **Référent signal réseaux** : Suite aux difficultés et au délai d'intervention souvent très long des services Orange en cas de disfonctionnement du réseau téléphonique et fibre, Ludovic Leroy est nommé à l'unanimité référent signal réseaux.

LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE



Avec le retour du beau temps, les employés communaux Arnaud et Jérôme ont eu en charge le nettoyage et la préparation des espaces verts. Vous les avez peut-être aperçus alors qu'ils remplaçaient la vieille terre des parterres du bourg, qu'ils replantaient des rosiers, qu'ils bâchaient et mettaient de la pouzzolane pour éviter la pousse des mauvaises herbes et créaient ainsi de jolis massifs. Ils ont ainsi réalisé le fleurissement de tout le bourg de Champsecret.



Au mois de mars, une campagne de lamier a été réalisée, permettant ainsi de couper d'aplomb les haies des bords de routes et de chemins et d'éviter la gêne liée aux branches. Plusieurs chemins et les



abords du stade étaient concernés par cette campagne. Le déblayage des branches a été assuré par Arnaud et Jérôme.

Quelques aléas ont pimenté l'arrivée de la fibre dans nos bâtiments communaux. À l'école, une gaine bouchée a empêché temporairement le passage des câbles de la fibre. À la salle des fêtes, ce sont des regards recouverts d'enrobé qui ont perturbé le déploiement. Et à la médiathèque, l'installation efficace de la fibre sur le poste principal a perturbé le fonctionnement des ordinateurs à disposition du public. Des solutions ont cependant rapidement été trouvées et cela se termine bien !



Les travaux de voiries prévus cette année ont débuté avec le curage des fossés des chemins du Gacel, des Bruyères, de la Petite Chauvière et de la Gouaudière. Ces curages ont pour but d'entretenir les fossés, de conserver leur fonction première, à savoir l'écoulement de



l'eau, et d'éviter ainsi tout problème d'engorgement.

Les travaux de voirie vont se poursuivre avec la réfection des routes des villages cités précédemment. Et ces travaux avancent vite puisque la route du Gacel a d'ores et déjà été refaite à l'heure où nous écrivons ces lignes.

Courant juin est prévu le curage du chemin des Loges, ainsi que le remplacement d'un aquatube.



Côté sécurisation, des panneaux « Attention enfants » ont été installés de chaque côté de la route, devant les deux entrées de l'école des Petits Segreurs. Rue des Aulneaux, au niveau des Fourchets, c'est une limitation de vitesse à 50 km/h ainsi qu'un panneau « Attention enfants » qui ont été posés.



Vous le lisez dans chacun des bulletins, mais nous rappelons encore une fois ici que les conteneurs installés sur le parking du cimetière ne visent qu'à recevoir le verre et uniquement le verre. **Tous les autres dépôts à l'extérieur des conteneurs sont strictement interdits et passibles d'une amende.** Le non-respect de ces consignes coûte de l'argent à notre commune puisque nos employés communaux passent beaucoup de temps, chaque semaine, à nettoyer et déblayer ce que laissent des citoyens irrespectueux. **Pour le bien-être, l'hygiène et le respect de tous, il est impératif que chacun suive les règles de tri et de dépôts des déchets ménagers.**

Déjections canines



Nous rappelons ici aux propriétaires de chien qu'il est de leur obligation de ramasser les déjections de leur animal, et non de la responsabilité des employés communaux ou des voisins. Que ce soit pour d'évidentes raisons olfactives, visuelles ou sanitaires, les crottes de chiens sont interdites sur les voies publiques, les espaces verts et les aires de jeux, comme le stipule l'article R632



-1 du Code pénal. Le non-respect de cette règle de vie pourra entraîner des amendes.

Lutte contre le frelon asiatique

La lutte contre le frelon asiatique est une des préoccupations actuelles dans nos campagnes. Le GDS de l'Orne (Groupement de Défense Sanitaire) précise que le piégeage de printemps doit être raisonné et respecter le Plan de Lutte National porté par GDS France et FREDON France.

Ce Plan de Lutte répond à trois objectifs majeurs : préserver les ruchers et l'activité apicole, préserver la biodiversité et protéger les populations.

L'utilisation d'un des trois pièges ayant été retenus comme les plus sélectifs s'impose afin d'éviter les méthodes de piégeages inappropriées (type bouteilles ou cloches) qui nuisent à la biodiversité. Il est indispensable que le piégeage ne se prolonge pas plus de 8 semaines durant la période de mi-mars à mi-mai pour notre région.

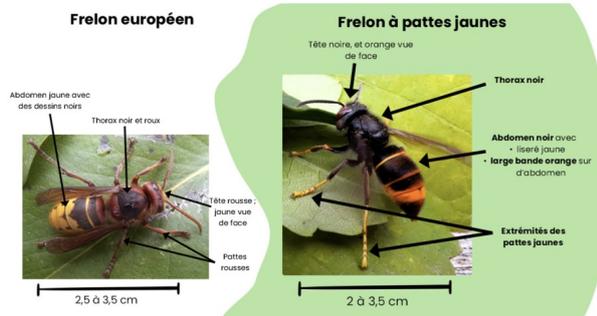
Une fiche de piégeage est à votre disposition sur le site internet du GDS et de la mairie de Champsecret. Pour plus d'informations, contactez le GDS via contact@frelonsasiatiques61.fr.

Déclaration de nids de frelons

Vous souhaitez déclarer un nid de frelon asiatique : rendez-vous sur la page <https://www.frelonasiatique61.fr>. Afin de lutter contre le frelon asiatique, plusieurs Communes et Communautés de Communes de l'Orne proposent une aide financière pour la destruction des nids signalés sur le territoire. Cette plateforme permet à tout particulier disposant d'un terrain dans l'une de ces communes de demander cette aide. Il est possible de déclarer des nids de frelons asiatiques du 2 mai au 30 novembre 2025.

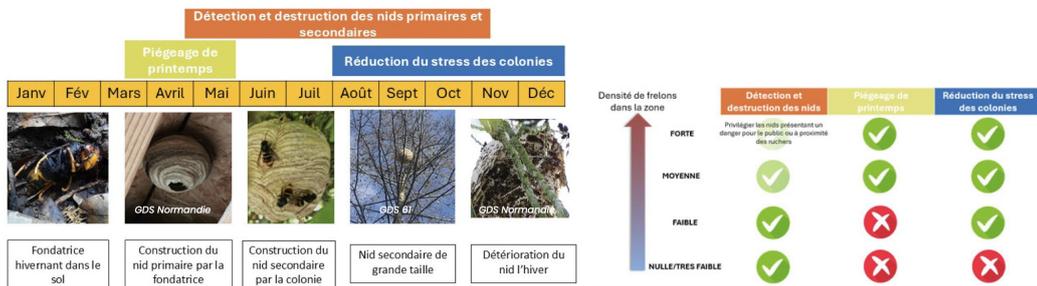
RECONNAÎTRE UN FRELON ASIATIQUE

Le frelon à pattes jaunes est de couleur majoritairement noire, avec une large bande orange vif en bout d'abdomen, et des pattes jaunes claires. Attention à ne pas confondre le frelon à pattes jaunes avec d'autres insectes qui peuvent lui ressembler (scolie des jardins, sîrex géant, guêpe des buissons).



Les cycles de vie des colonies de frelons à pattes jaunes et des colonies de frelons européens étant décalés, le frelon à pattes jaunes est de taille légèrement plus petite que le frelon européen quand on les observe ensemble.

À l'automne, les femelles reproductrices s'accouplent et hivernent, tandis que les mâles et les ouvrières meurent. En mars, chaque reine ayant survécu à l'hiver fonde un petit nid primaire et élève les premières ouvrières. Ces dernières construisent ensuite un nid secondaire plus grand. Si elle survit aux aléas climatiques à la prédation et à la concurrence, la colonie atteint son maximum d'activité et de taille au début de l'automne.



1. Détection et destruction des nids

La détection des nids repose sur la **vigilance des apiculteurs, des jardiniers et du public**, et toute observation qui met en danger le public ou à proximité d'un rucher doit être rapidement signalée aux autorités. La destruction des nids nécessite une **identification précise** pour éviter de confondre avec d'autres espèces, et est à effectuer par des professionnels.



2. Piégeage de printemps

Dans les zones à forte densité de frelons à pattes jaunes, le piégeage de printemps peut réduire leur pression en ciblant les femelles fondatrices, avant la création de nouvelles colonies. Les pièges doivent être sélectifs et utilisés pendant une durée limitée, ne dépassant pas 8 semaines, avec des appâts appropriés renouvelés tous les 8 jours.



Attention, ne surtout pas utiliser de pièges non-sélectifs, comme les pièges bouteilles, qui sont peu efficaces et ont un impact négatif sur la biodiversité en attrapant beaucoup d'autres insectes.

3. Réduction du stress des colonies

Réduire l'impact du frelon à pattes jaunes passe par la protection des ruchers, en réduisant le stress des colonies et la prédation par les frelons. Cela peut passer par l'utilisation de muselières sur la planche d'envol, de harpes électriques, et de pièges sélectifs, surtout pendant la forte activité des frelons (en fin d'été et automne).



Entretien des trottoirs



Les trottoirs ne sont pas des zones de stationnement. Les véhicules ne sont pas autorisés à se garer sur les trottoirs, ceux-ci sont exclusivement réservés aux piétons.

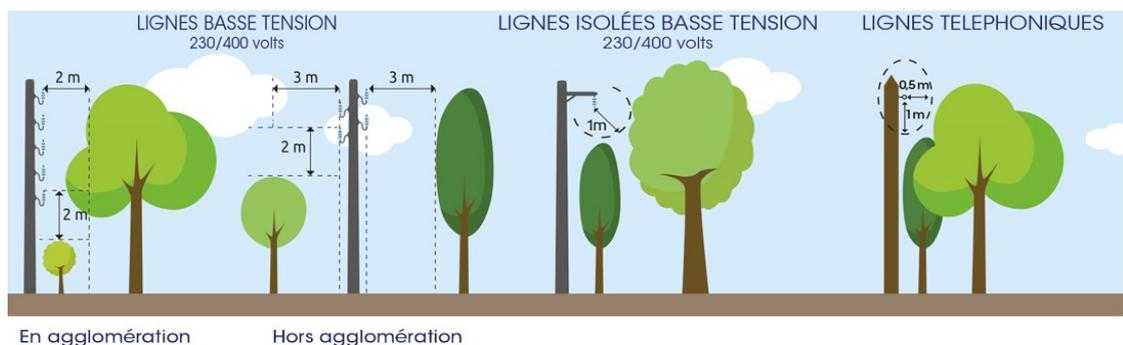
Il est à la charge du propriétaire ou du locataire d'entretenir le trottoir devant chez lui, ainsi que les abords des clôtures, murs, murets et bordures. Le désherbage, le déneigement et le nettoyage incombent ainsi aux habitants. Pour autant, **le trottoir est un espace public qui ne doit pas être accaparé.** Il est donc interdit de clore son bout de trottoir.



Élagage des arbres et des haies

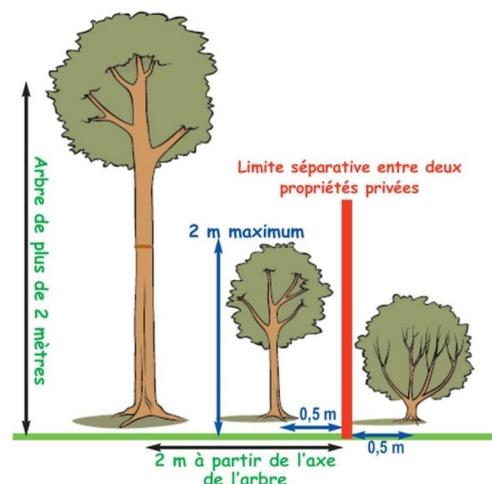
Comme vous l'avez sûrement remarqué, les raccordements à la fibre ont lieu actuellement sur notre commune. Pour permettre ce déploiement, nous vous rappelons qu'il est impératif de procéder à l'entretien de toutes les haies qui bordent le passage de la fibre, que ce soit le long de votre habitation ou de vos champs. L'entretien des arbres et des haies est aussi nécessaire au niveau des lignes électriques.

L'élagage des arbres et des haies doit cependant respecter certaines conditions. En effet, depuis la mi-mars a commencé la saison de nidification. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet. Pour les agriculteurs bénéficiant d'aides de la PAC, la taille des haies est strictement interdite du 16 mars au 15 août.



Les plantations comme les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin, à la condition de respecter une certaine distance.

Vous pouvez planter un arbre de plus de 2 mètres à condition de respecter une distance minimale de 2 mètres jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine. Si l'arbre a une hauteur inférieure ou égale à 2 mètres, vous devez respecter une distance minimale de 0,5 mètre jusqu'à la limite séparative de la propriété voisine.



Urbanisme : les autorisations de travaux

En cas de travaux, des demandes d'autorisation sont à faire à la mairie. Qu'il s'agisse d'une déclaration préalable de travaux ou d'un permis de construire, ces documents sont obligatoires avant de commencer vos travaux. Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter les secrétaires de mairie qui pourront vous aiguiller quant aux démarches à suivre.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :

DP

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : **DP**

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE
DP

PORTAIL
DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : **DP**
• > 20 m² : **PC**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : **DP**
• > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

COMMISSION D'ACTION SOCIALE

La Commission d'Action Sociale est toujours proche de vous, prêt à vous aider en cas de difficulté. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez bénéficier du soutien de la CAS. Nous vous rappelons que les membres de cette commission – élus et bénévoles – sont soumis à la confidentialité.

Irène Sobesky, présidente de la Commission d'Action Sociale, tient ici à remercier « les bénévoles et élus de la CAS, sans qui toutes ces animations et ateliers ne pourraient se faire. C'est grâce à cette équipe, aux idées partagées, que nous pouvons organiser toutes ces animations et actions pour répondre à vos préoccupations et vos envies. »

Les membres : Julien Corbière, Irène Sobesky, Pierre Hélie, Michèle Burel, Ophélie Martel, Anne-Claire Guillot, Hélène Corbière, Françoise Vieville, Marcelle Durand, Odile Jouin, Chantal Gouyet, Nicole Benidiri et Gilles Roussel.

L'accueil des petits Champsecretois

Le **vendredi 20 juin 2025**, les membres de la CAS ont invité les nouveaux parents autour d'un pot convivial, pour accueillir comme il se doit nos derniers petits Champsecretois et petites Champsecretaises nées en 2023, 2024 et 2025 sur la commune. Ce moment festif et convivial sera l'occasion d'offrir aux nouveau-nés un petit livret de naissance, confectionné par la CAS.

Les courriers d'invitations sont partis à l'heure où nous écrivons ces lignes et nous espérons qu'ils répondront tous présents pour cette rencontre.



Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés est prévu, comme l'an dernier, le **dimanche 12 octobre 2025**.

Vous avez au moins 70 ans et vous n'aviez pas reçu l'invitation l'an passé ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie. Des problèmes de distribution de courrier ont été observés l'année dernière. Là encore, n'hésitez pas à vous signaler auprès de la mairie si vous n'avez pas reçu d'invitation d'ici la fin du mois de septembre.

Un atelier gratuit Les Écrans et nous

La CAS n'oublie pas les jeunes parents et les enfants pour les thèmes de ces ateliers.

Nous pouvons constater à l'heure actuelle une véritable addiction aux réseaux sociaux et une incidence réelle des téléphones portables et des écrans sur les jeunes générations. Dans cette idée, les membres de la CAS ont décidé d'organiser en début de rentrée scolaire un goûter autour du thème « Les écrans et nous ». Ce goûter sera organisé en partenariat avec la Mutualité Française. Une professionnelle interviendra sur ce thème pour en expliquer les enjeux et proposer des solutions.

La date précise du goûter n'est pas encore fixée à l'heure de l'impression du bulletin. Des affiches seront placardées dans la commune et la date sera annoncée sur le site internet et les réseaux sociaux de la mairie.

Les ateliers gratuits du CAS

La Commission d'Action Sociale vous offre chaque année des ateliers gratuits. Au mois de mars dernier, les membres de la commission ont planifié, en collaboration avec l'ASEPT (association santé éducation et prévention sur les territoires), une conférence suivie de deux ateliers sur le thème des gestes qui sauvent.

Un jeune pompier est intervenu pour cette formation aux premiers secours. Les participants ont apprécié les informations données et ont pu pratiquer eux-mêmes les gestes nécessaires sur des mannequins et entre eux. Chacun est reparti satisfait de ces nouvelles connaissances, et heureux d'avoir appris la bonne attitude et les bons gestes en cas d'accident ou de malaise.



UNIS-CITÉ – SOLIDARITÉ SÉNIORS

UnisCité

Alizée, Cassandra et Célène terminent leur service civique le 13 juin. Au cours de ces huit derniers mois, elles ont mis en place des actions collectives à la Hamardière de façon très régulière. Elles ont aussi rendu visite à 7 personnes dont 5 sur Champsecret. Elles ont participé au projet « Raconte-moi ton histoire » en lien avec la mairie et la médiathèque de Champsecret. Dans ce cadre, elles ont interviewé des séniors sur leur vie d'avant et à quoi ressemblait Champsecret dans leur jeunesse. Leurs résultats seront compilés auprès de la médiathèque.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont pu nous accompagner durant cette année de service civique. Les volontaires gardent en mémoire, les rires et les sourires des séniors ainsi que les grandes parties de UNO.

Pour en savoir plus sur le service civique et Unis-Cité Orne, vous pouvez consulter notre site internet www.unsicite.fr



DÉCHETS

- ◆ **Vous habitez dans le bourg** : votre poubelle **noire** et votre poubelle **jaune** sont ramassées **tous les lundis**.
- ◆ **Vous habitez dans un hameau** : votre poubelle noire est ramassée tous les lundis et votre poubelle jaune est ramassée une semaine sur deux, le **lundi des semaines impaires soit : 16/06, 30/06, 14/07, 28/07, 11/08, 25/08, 8/09, 22/09, 6/10**.

Vos poubelles **ne doivent pas être déposées avant le dimanche soir 19h**. En attendant les jours de collecte, vos poubelles doivent être conservées chez vous. Les sacs éventrés ne sont pas collectés et le lieu de dépôt de vos déchets doit être maintenu propre.

Le conteneur pour le verre est **au parking du cimetière**. Le conteneur pour le don de vêtements est à la salle des fêtes. Pour le respect de tous, nous rappelons qu'il est **strictement interdit de déposer tout autre déchet sur ces lieux**. Tout contrevenant pourra se voir verbalisé.

Vos encombrants doivent être déposés en déchetterie, celle de Domfront par exemple. Nous vous rappelons que les dépôts sauvages sont strictement interdits et passibles d'amende.

Contactez le service environnement de Domfront Tinchebray Interco au 02.33.30.18.53 pour plus d'informations.

	1 ^{er} avril – 30 septembre	1 ^{er} octobre – 31 mars
Lundi	9h-12h / 14h-18h	10h-12h / 14h-17h
Mardi	14h-18h	14h-17h
Mercredi	14h-18h	14h-17h
Jeudi	fermée	fermée
Vendredi	14h-18h	14h-17h
Samedi	9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-17h

MÉMO TRI

JAUNE

✓ En vrac dans le sac ✓ Emballages vidés ✓ Inutile de laver ✓ Ne pas imbriquer

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Sacs, sachets, films

Barquettes

Pots, tubes

Bouteilles, bidons, flacons

EMBALLAGES EN MÉTAL

Bidons et boîtes en métal, Aérosols alimentaires et d'hygiène, Conserves, Canettes, Barquettes en alu...

EMBALLAGES EN CARTON

Cartonnettes et briques alimentaires

TOUS LES PAPIERS

Journaux, publicités, enveloppes...

ORDURES MÉNAGÈRES

✓ En sac

Restes alimentaires (A composter si possible)

OBJETS en plastique Lingettes, couches 1 061 caractères

VERRE

✓ Contenant vide ✓ Sans bouchon

TEXTILES

✓ MÊME USÉS ! ✓ En sac de 30L max ✓ Articles secs et lavés

Articles souillés (peinture)

Linges Textiles Maroquinerie Chaussures

COMPOSTEUR

Epluchures Marc de café, sachets de thé

Déchets verts Coquilles d'œufs

❌ Viande, poisson, litière d'animaux...

ÇA S'EST PASSÉ À CHAMPSECRET !

Repas du téléthon

La soirée dansante au profit du Téléthon, organisée par l'association humanitaire, a eu lieu le samedi 1^{er} février. Grâce au travail des bénévoles, ce sont 120 repas qui ont pu être servis. L'association humanitaire remercie tous les convives pour leur présence et leur générosité.



Les actions combinées du repas champêtre, de la soirée dansante et de la projection avec l'APE ont permis de reverser à l'AFM la jolie somme de 828,60 €. Un grand bravo pour cet élan de solidarité.

L'APE Champsecret-Dompierre aux couleurs du carnaval

Samedi 15 mars, l'Association des Parents d'Élèves de Champsecret-Dompierre a organisé pour la deuxième année consécutive une soirée carnaval. De nombreuses personnes ont répondu présentes.

Le concours de déguisement a rassemblé petits et grands qui ont défilé tour à tour dans la salle. Lydyh et fée mère a réalisé de très beaux maquillages aux enfants et adultes toute la soirée pour le plus grand plaisir de tous. Le repas a été suivi d'une soirée dansante.



Repas du club des Cheveux blancs

Le dimanche 30 mars, c'était au tour du club des Cheveux blancs de recevoir des convives à la salle des fêtes de Champsecret, à l'occasion de sa désormais traditionnelle Poule au blanc.



Les membres du bureau du club se félicitent de cette « belle réussite » puisque 201 personnes sont venues déguster le repas et passer un moment convivial.



Des animations pour tous les goûts à la médiathèque de Champsecret

Les bénévoles de la médiathèque de Champsecret avaient concocté un programme sympathique pour le retour du printemps.

Les ateliers créatifs autour du carnaval et de la Saint-Valentin ont ainsi permis la naissance de splendides chats et autres masques, des cartes remplis de cœurs ont aussi égayé la fête des amoureux. Un goûter lecture a permis aux plus jeunes (et aux moins jeunes !) de partager leurs lectures et de trouver de nouvelles idées de romans et BD à emprunter. Les cours de français ont aussi eu du succès avec la découverte de nos fameuses expressions françaises et de la culture anglaise. De très chouettes moments de partage !



Fête de Pâques

Un soleil timide a permis une belle fête et une bonne fréquentation pour le week-end de Pâques, organisé par le comité d'animation.

Le dimanche matin, les rires des enfants ont résonné sur le terrain de foot. Ils étaient une quarantaine à s'activer pour chercher les chocolats laissés par les cloches de Pâques. Une quête cacaotée fructueuse et joyeuse !



Cinquante-deux exposants ont fait le déplacement pour le vide-grenier du lundi. Si une petite averse a légèrement perturbé l'après-midi, la journée a été très réussie avec de nombreux visiteurs. Le repas a lui aussi rencontré un vif succès avec 192 repas servis !



Départ en retraite de Valérie Hédouin



Après 30 années de service en tant qu'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) à l'école des Petits Segreurs, Valérie Hédouin a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} mai dernier. Elle est désormais remplacée par Priscillia Bouland dans la classe des PS-MS. Au cours de ces années, Valérie a travaillé aux côtés de plusieurs collègues enseignantes : Chantal Kerouas, Virginie Brionne, Gwendoline Morice et, cette année, Laura Blaize. Les enfants retiendront de Valérie son sourire, sa gentillesse et ses gâteaux !

Pour marquer l'évènement, la mairie avait organisé un pot convivial le vendredi 25 avril. Julien Corbière en a profité pour la remercier pour son dévouement au nom de la municipalité et du SIVOS Champsecret-Dompierre. Un cadeau de départ et de



nombreux dessins d'enfants lui ont été offerts. Nous lui souhaitons ici une belle et agréable retraite !



Le café-lecture du champ du possible



L'association du Champ du Possible a proposé dimanche 27 avril un nouveau café-lecture. Une quinzaine de personnes se sont réunies pour découvrir une sélection de romans et de bandes dessinées sélectionnées par Cécile Prévert. L'histoire du remembrement, la semaine de 15 heures, les reporters de guerre... autant de thèmes abordés, saupoudrés d'une touche de féminisme et d'une bonne dose d'humour !

Un repas et une randonnée pour l'Union Nationale des Combattants

Dimanche 4 mai, l'UNC de Champsecret proposait un couscous à la salle des fêtes. Celui-ci a rassemblé 240 personnes, grâce aux ventes de billets de tous les membres de l'association. Un beau succès !

Le 7 mai, l'association proposait une randonnée dans le secteur des Forges de Varenne. Dix-huit personnes sont ainsi venues profiter d'une belle balade, menée par Hervé.



Cérémonie du 8-Mai

Se souvenir et prendre le temps de réfléchir à nos conflits passés est essentiel en des temps aussi troublés qu'aujourd'hui. Les mairies de Champsecret et de Dompierre, les UNC Champsecret et Dompierre, ont organisé conjointement la cérémonie de commémoration de l'armistice de la Seconde guerre mondiale le 8 mai dernier.

Une cinquantaine de personnes y ont assisté et se sont recueillies successivement sur les deux monuments aux morts, entourés des porte-drapeaux. Le discours du ministre des Armées lu par le maire Julien Corbière a permis de rappeler à tous « les sacrifices qu'une génération entière de Françaises et de Français a acceptés pour libérer le pays, pour le reconstruire et pour nous donner les moyens de notre souveraineté ».

La cérémonie s'est achevée avec un pot offert par la mairie de Champsecret dans la salle du conseil municipal.



Le spectacle Zig-Bang à Champsecret



Le lundi 12 mai, nous avons reçu *Zig-Bang*, le spectacle du festival Regards, à la salle Charles Léandre. Ce festival, porté par l'ensemble De Caelis, propose des concerts entre musique médiévale et création contemporaine.

Les enfants de l'école et six résidents du foyer de vie Vivre en famille étaient heureux de profiter de cette baleine extraordinaire, de la musique de Georges Aperghis, de la diva Suzy polyglotte, de la déménageuse Tatiana Nedelec, autour d'une notice délirante et du montage d'une machine monstrueuse !

Grand succès pour la kermesse de l'école des Petits Segreurs !

Dimanche 25 mai, les élèves de l'école, l'équipe éducative et l'APE ont organisé la kermesse. Une journée festive riche en émotions, pour laquelle un public très nombreux a fait le déplacement.

Le spectacle de la kermesse reflète toujours le travail de l'année scolaire. Et ces derniers mois, nos Petits Segreurs ont bénéficié de dix séances de découverte autour de la musique avec Mathieu Beugeard, musicien au sein de l'association Musique Expérience. Guitare, ukulélé, maracas, tambour... autant d'instruments que les enfants ont pu appréhender et essayer. Ils ont aussi découvert le rythme et leur voix pour nous concocter un beau spectacle sur les émotions !



Le programme alléchant a été interprété avec brio par les élèves, de la toute petite section, au CM2. Ils étaient accompagnés de Mathieu au ukulélé, à la guitare et au chant. Les TPS, PS et MS ont repris *La Ronde* et *Si c'est bleu* ; les GS et CP *Comment je me sens*, *Le Petit Chat triste* et *La Joie* ; les CE *Si moi aimer toi* et *Maya oh* ; les CM *La Tendresse* et *Tout le bonheur du monde*. Pour le final, tous les élèves sont montés sur scène et ont chanté *La Seine* de -M- et Vanessa Paradis. Et, ultime cadeau pour les mamans présentes dans la salle, ils ont entonné une version revisitée spécialement pour la fête des mères de *La Seine*.



La salle des fêtes avait été décorée avec les productions plastiques des élèves. Les familles ont aussi pu profiter d'une projection de photos et de vidéos des temps forts de l'année.



Le soleil a même fait son apparition à l'heure de l'apéritif offert par l'APE. Les bénévoles de l'association méritent ici des remerciements pour la préparation des 210 repas mais aussi pour les actions qu'ils mènent, tout au long de l'année. C'est grâce à ces actions que la venue de Musique Expérience au sein de l'école a pu être financée.



Un grand bravo aux Petits Segreurs, à Mathieu Beugeard et à toute l'équipe éducative pour tout ce travail et ce superbe spectacle !



Raconte-moi ton histoire

Pour tenter de retrouver les noms des commerçants et artisans qui ont eu pignon sur rue dans notre commune entre 1935 et 1985 environ, Chantal Gouyet et Maurice Demeslay ont rencontré Paulette Lesgourgues et Georges Gouyet. Ceux-ci ont puisé dans leur mémoire pour établir ce plan !

<p>Nous avons remonté le bas du bourg, côté gauche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Pain : charron et Mme Pain : mercerie • Maunoury : cycles et écrémeuses. Puis épicerie SPAR • Salles, puis Lesage : couturière • Morel fils : bourrelier • Morel mère : café et tabac • Jardin : maçon • Corbière/cousin : robinetterie, poêles, fourneaux • Bigeon : grainetier petit vrac, sacs en toile et moulin à farine • Gandon : épicier et cordonnier • Émilie Fourré : Modiste, chapelière et nouveautés. • Maria Plessis : buraliste, bons à bouillir, timbres fiscaux • Maison d'habitation de l'instituteur M. Bellanger • Renault Marcel : menuisier • Mme Pitel : barbier et coiffure H/F • Touchard : épicier • Dubois, puis Vivier : boulanger • Corbière, puis Favrie : boulanger et café • Maison d'habitation • Troussier : café • Marguerite : coiffure H/F • Maison d'habitation • Hubert, puis Allain, puis Ralu : boucher • Mme Chesnel : épicerie L'Économique et M. Chesnel : robinets et quenelles (atelier du côté de la douve) • Maison de Mme Letourneur (bonne du curé et catéchiste) • Letourneur, puis Briant : café, vaisselle 	<p>en face (entrée du lotissement)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maisons de Mmes Toutain et Bigeon (institutrices) • Boisgontier : sabotier, puis Pingault menuisier • La ferme de la cour : fermier Charles Nobis puis Mme Desgrippes <p>traversons la rue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Père Rivière, puis Piquet : maréchal-ferrant • Maison Barré/cantine et patronage/théâtre • Turboul, puis Barbier, puis Lecanu : boulanger <p>redescendons près de la salle des fêtes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Troussier : tonnelier • Dubois Georges : garagiste • L'école des garçons, avec la mairie au pignon <p>et remontons côté gauche du bourg</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rouget-Masson : épicier, café grillé et mercerie • maison/jardin, garages pour voitures • Rivière : notaire • Lelong : bourrelier • maisons d'habitation • Corseterie • Guyard, puis Beaudet : charcutier • Véron, puis Morin : hôtel-restaurant « Au lion d'or » • Touchard : funéraires <p>en face</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fourré, puis Lemonier : boucher • M. Lejeune : ressemelage et savetier • Dufeu : peintre • Maisons d'habitations • Quellier /Corbière : réparation de parapluie • Lafontaine : spiritueux • Les douches municipales, chauffées au bois par le garde champêtre Eugène Plessis
---	---



Cette liste ne demande qu'à être complétée, modifiée par vos informations, vos documents.

Le but de ce travail est de collecter la mémoire et l'histoire de notre commune, pour en garder la trace. La médiathèque sera le lieu de rassemblement de ces informations : merci d'avance pour votre participation !

Petit mot de remerciements à Célène, Alizée et Cassandre, services civiques d'Unis-Cité, qui ont, elles aussi, participé à récolter la mémoire de nos aînés lors de leurs visites.

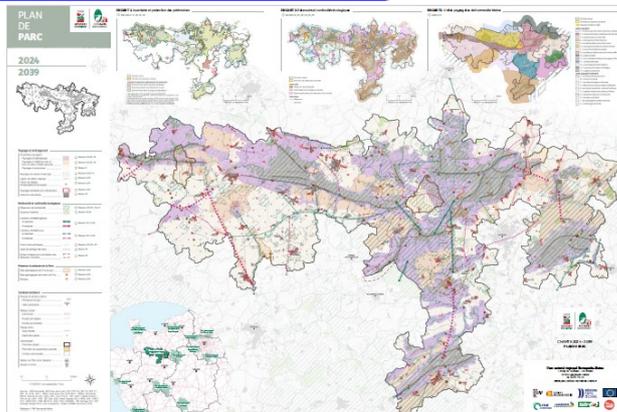
L'ACTUALITÉ DU PARC ET GÉOPARC

La carte découverte du Géoparc fait peau neuve

Envie de parcourir les paysages uniques du Parc et Géoparc Normandie-Maine ? La nouvelle édition 2025 de la carte découverte est désormais disponible, avec de nombreuses améliorations pour mieux vous guider dans l'exploration du territoire.

Disponible en français et très prochainement en anglais, la carte est gratuite et diffusée dans les deux Maisons du Parc et du Géoparc, les offices de tourisme et chez les partenaires du Parc.

©PNRNM



Charte 2024-2039 approuvée : construisons ensemble le futur de Normandie-Maine !

C'est paru au Journal officiel de la République française : la nouvelle Charte du Parc naturel régional et Géoparc mondial UNESCO Normandie-Maine a été approuvée par décret du Premier ministre du 22 avril 2025. Elle fixe les grandes orientations de notre territoire pour les 15 années à venir, soit jusqu'en 2039. Ce document de référence traduit une ambition collective : faire de Normandie-Maine un territoire de résilience, en réponse aux défis du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité.

Une dynamique construite avec vous

Fruit de plusieurs années de concertation avec les communes, intercommunalités, départements, régions, acteurs locaux et habitants, cette charte incarne l'esprit de coopération qui anime le Parc depuis sa création en 1975. Pas moins de 136 communes, représentant près de 94 000 habitant·es, ont approuvé le projet. Avec elles, 6 villes-partenaires, 15 communautés de communes ou d'agglomération et les 4 départements concernés ont également souhaité adhérer.

Vers un territoire de résilience

Mais au fond, qu'est-ce qu'un territoire de résilience ? C'est un territoire qui anticipe les changements à venir, qui s'y adapte en innovant, tout en prenant soin de ses ressources naturelles et humaines. Cette vision se décline autour de trois ambitions fortes :

- Favoriser une coopération active entre toutes les parties prenantes, pour faire émerger des initiatives locales et concrètes.
- Reconnecter les habitants à la nature pour mieux la protéger et faire de ce lien un moteur de bien-être en retour.
- Faire de la sobriété un levier de progrès et d'attractivité, en repensant nos modes de production, de consommation et d'organisation.

Un projet vivant, à partager

La validation de la Charte n'est pas une fin en soi : c'est au contraire un point de départ. Le Parc et Géoparc continuera plus que jamais de proposer des actions, des ateliers, des chantiers et des événements participatifs tout au long des années à venir pour que chaque habitant·e continue d'être ou bien devienne acteur ou actrice de cette dynamique.



UN ÉTÉ RICHE DANS LE DOMFRONTAIS : SIESTES BUCOLIQUES ET CITÉ EN MUSIQUE !

Dans le cadre des Siestes bucoliques et de Cité en musique, une programmation éclectique, pour tous les publics, et entièrement **gratuite** vous est proposée cet été, entre Domfront et Champsecret ! Notez bien la date du **dimanche 20 juillet**, avec un **concert jazz gratuit, ouvert à tous, dans le parc des Forges de Varenne !**

Mercredi 9 juillet 20h30 Place de Gaulle, Domfront, La Gâpette <i>Chanson française à texte</i>	Mercredi 16 juillet 20h30 Parking du Tribunal, Domfront Bois vert <i>Rap / chanson à texte</i>	Dimanche 20 juillet 16h Forges de Varenne Champsecret Mazarski <i>Jazz manouche</i>	Mercredi 23 juillet 16h Place Saint-Julien, Domfront Tarmac Cie La Barque <i>Spectacle familial</i>
Mercredi 23 juillet 20h30 Place Saint-Front Domfront Bélozidé <i>World music & chanson française</i>	Dimanche 27 juillet 16h Parc du Château Domfront Quartier Libre <i>Jazz</i>	Mardi 29 juillet 18h Parking du Tribunal Domfront Cirqu'à Vélo <i>Cirque</i>	Mercredi 30 juillet 20h30 Place de Gaulle, Domfront, Lupo <i>Chanson française électro</i>
Mercredi 6 août 20h30 Place Saint Julien, Domfront Offre spéciale Joe Sature <i>Humour musical</i>	Dimanche 10 août 16h Parc du Château Domfront Claire Arnaiz <i>Chanson néoclassique</i>	Dimanche 17 août 16h Cour Marie du Rocher Domfront Hélène Le Gros <i>Chanson à texte</i>	



©Mazarski



©La Gâpette



©Bois vert



©Tarmac Cie La Barque

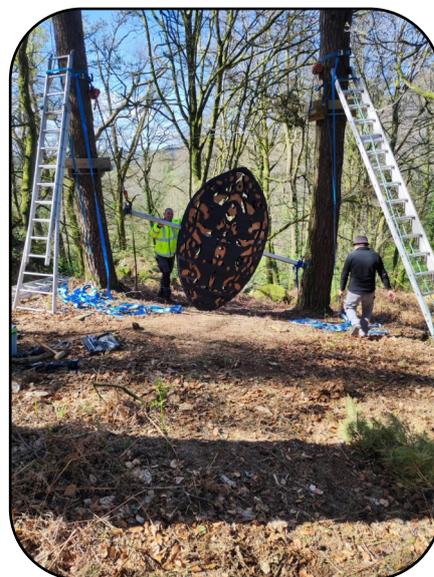
LES RÉSIDENCES D'ARTISTES À CHAMPSECRET

Soudain l'été prochain : un nouvel artiste bientôt en résidence ?



Matthieu Pilaud est revenu à Champsecret pour démonter son œuvre *Les Couronnées*, installée depuis un an au Gué Vallier en forêt d'Andaine. En effet, l'autorisation de l'ONF de résider en forêt prenait fin un an après son installation.

Merci à Mme Ermessent, aux gardes forestiers, à Jérôme Leteinturier de la galerie 2Angles à Flers et à Jérôme et Arnaud – employés communaux – pour leur aide précieuse lors de ce démontage. *Les Couronnées* sont provisoirement installées à l'atelier communal en attendant que le projet de parc d'exposition des œuvres soit abouti.



Soudain l'été prochain : un nouvel artiste bientôt en résidence ?

La commission culture a rempli un dossier d'inscription, intitulé *Soudain l'été prochain*, auprès de RN13bis, afin de trouver un ou une artiste qui remplace Marilou Perez et Cassandra Barbotin. Réponse prévue mi-juin !

Les financements de RN13bis proviennent de la Direction Régionale des Affaires Culturelles. Ce programme permet à la commune de bénéficier gratuitement d'une résidence d'artiste, les seules contreparties étant la mise à disposition d'un atelier et d'un logement.



MÉDIATHÈQUE DE CHAMPSECRET

Abigaël passe le flambeau à Gilliane

Après trois années de gestion de la médiathèque, Abigaël passe le flambeau. Si elle quitte son poste pour un nouvel avenir professionnel, elle reste cependant dans l'équipe en tant que bénévole ! Vous pourrez ainsi retrouver son humour et son accent *so british* lors de la reprise des cours de franglais à la rentrée. En attendant, toute l'équipe des bénévoles tient ici à la remercier pour la qualité de son travail, son sérieux et son souci du détail.

Depuis le 1^{er} avril, c'est donc Gilliane qui se tient derrière le comptoir de la médiathèque, toujours entourée bien sûr de l'équipe des bénévoles ! C'est un retour aux sources pour Gilliane qui a grandi dans notre village. Nous lui souhaitons la bienvenue !



Cet été aussi, vous pouvez emprunter !

L'été approche et, à la médiathèque, nous en avons pour tous les goûts : romans, bandes dessinées, mangas, jeux de société, jeux vidéo, DVD, CD... Et ce n'est pas tout ! La médiathèque de Champsecret étant en réseau avec celles de Domfront-en-Poiraise, Saint-Bômer-les-Forges et Lonlay-l'Abbaye, le choix des documents est encore plus vaste ! Et grâce à la navette, ils seront livrés à la médiathèque de votre choix. Vous pouvez emprunter jusqu'à 6 livres, 5 cd, 3 DVD, 1 jeu vidéo et 1 jeu de société. N'hésitez pas à venir faire vos provisions pour l'été !

Des idées de lecture pour l'été : Coups de Cœur de bénévoles



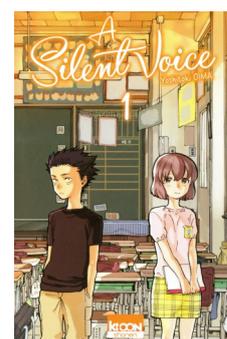
Les Beaux étés, de Zidrou et Lafebre

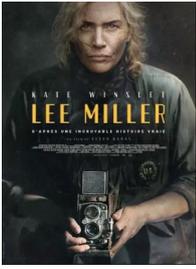
L'été approche et avec lui les vacances. Pourquoi ne pas profiter de cette période de farniente pour vous plonger dans la série de BD *Les Beaux Étés* ?

Les vacances, d'une famille belge qui voyage en 4L, ne se déroulent jamais comme prévu ! Humour, imprévus, chansons des années 70 et 80... rythment ces BD qui se dévorent comme des petits pains !

A Silent Voice, d'Yoshitoki Oima

Shoko Nishimiya, sourde de naissance, intègre une nouvelle école. Mais Shoya Ishida décide de la prendre comme cible et de la harceler. Après un retournement de situation, il se rend compte de son erreur et souhaite retrouver Shoko afin de lui présenter ses excuses... Mais va-t-elle les accepter ? Une histoire pleine de douceur, des dessins délicats, malgré un sujet sensible. Un manga en 7 tomes, à venir découvrir dans nos rayons.





Lee Miller, réalisé par Ellen Kuras

L'histoire vraie de Lee Miller, première femme photographe de guerre. Après avoir été photographiée en tant que muse et modèle, Lee Miller passe de l'autre côté de l'appareil lorsque Vogue décide de l'envoyer sur le terrain de la seconde guerre mondiale. Animée par la vérité, elle n'aura de cesse de photographier l'horreur de la guerre pour la montrer au monde entier. À voir.

Nos mini-bénévoles Clara et Maxine vous présentent leurs mini-coups de cœur !

Le Lapin, la nuit et la boîte à biscuits, de Nikola O'Byrne.

Lapin n'a pas sommeil. Pour ne pas être obligé d'aller se coucher, il décide d'enfermer la nuit dans une boîte à biscuits ! Mais tout le monde ne va pas être d'accord... « l'histoire, elle est bien. Et puis, il y a une boîte qui s'ouvre vraiment ! »



De la petite taupe qui voulait savoir qui lui avait fait sur la tête, de Werner Holzwarth.



Petite taupe cherche le coupable. Mais qui a bien pu lui faire sur la tête ? ! Est-ce un oiseau ? Une vache ? Une chèvre ? Une enquête animalière palpitante : « c'est drôle, en plus, la taupe, elle se fait éclabousser par l'oiseau ! Et à la fin, c'est drôle ce qu'elle fait la taupe ! »

Retrouvez ces ouvrages dans les rayons de la médiathèque, et bien d'autres !
Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite un bel été et bonnes lectures !

Après-midi Loups-Garous de Thiercelieux !

Dans le village de Thiercelieux, les villageois vivent en paix. Pourtant, au petit matin, certains sont retrouvés dévorés. Que s'est-il passé durant la nuit ?

Un célèbre jeu de société d'ambiance, à découvrir ou redécouvrir, en famille ou entre amis ! **Samedi 28 juin de 14h à 17h.** Sur inscription, à partir de 8 ans, gratuit.



Sondage



La médiathèque de Champsecret enquête !

	Oui	Non	Je ne sais pas
Les horaires de la médiathèque, vous conviennent-ils ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si non, pourquoi ? :

Quelle est la journée où vous seriez le plus disponible pour une animation ? (pour adulte comme pour enfant)
--

- Mardi (10h30 - 12h)
- Mercredi (10h30-12h) Mercredi (14h30-17h)
- Jeudi (17h30-20h)
- Samedi (10-12h) Samedi (13h30-15h30)

Êtes-vous intéressé par une animation autour de la réalité virtuelle ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Êtes-vous intéressé par des ateliers pour les adultes ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
---	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Êtes-vous intéressé par un club de lecture ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
--	-----------------------	-----------------------	-----------------------

Précisez votre vision d'un club de lecture :

.....

Des idées d'animation/activités ? :

.....



Atelier Manga

**SAMEDI 12 JUILLET 2025 DE 14H À 17H
À LA MÉDIATHÈQUE DE CHAMPSECRET**

INITIEZ-VOUS À L'ART DE FAIRE DES MANGAS AVEC SOAZIC DE L'ASSOCIATION UNIVERSOALYNE. VENEZ FAIRE MARCHER VOTRE IMAGINATION ET CRÉER QUELQUES CASES DIGNES D'UN MANGA



**SUR INSCRIPTION AU 02 33 30 41 84
À PARTIR DE 10 ANS
GRATUIT**

Les Médiathèques du Domfrontais

DOMFRONT : 02 33 30 83 49
CHAMPSECRET : 02 33 30 41 84
LONLAY L'ABBAYE : 02 33 37 67 17
ST BOMER LES FORGES : 02 33 37 43 94

www.mediathèques-du-domfrontais.fr

Affiche créée par Aurélien Hemois (PaysanChagrin)

Atelier manga

Initiez-vous à l'art de faire des mangas avec Soazic, de l'association Universoalyne. Véritable passionnée de la culture nippone, Soazic pourra vous aider et vous guider dans l'art délicat du manga. Venez donc faire marcher votre imagination et créer quelques cases !

Samedi 12 juillet de 14h à 17h. Sur inscription, à partir de 10 ans, gratuit.

Exposition photo *Voyage au Japon*

**Samedi 6 Septembre 2025 de 14h à 17h
À la médiathèque de Champsecret**

Une exposition pour vous faire voyager au sein du Japon, avant de rencontrer Soazic qui vous parlera de son voyage, de ses astuces, de son expérience. Une balade en casque VR vous sera proposée au sein du pays du Soleil Levant



Les Médiathèques du Domfrontais

DOMFRONT : 02 33 30 83 49
CHAMPSECRET : 02 33 30 41 84
LONLAY L'ABBAYE : 02 33 37 67 17
ST BOMER LES FORGES : 02 33 37 43 94

www.mediathèques-du-domfrontais.fr

Voyage au Japon

Dans la continuité de l'atelier manga, Soazic reviendra cette fois-ci pour parler de son voyage au Japon et de la culture nippone. Une exposition de ses photos sera proposée en amont à la médiathèque. Pour parfaire l'immersion, une balade dans les rues de Tokyo grâce au casque de réalité virtuelle vous sera proposée.

Samedi 6 septembre de 14h à 17h. Tout public.

Les racont'arts : balade chantée de la Loure



CONTES ET ARTS DE LA PAROLE DANS VOS MÉDIATHÈQUES

FESTIVAL DES RACONT'ARTS Gratuit
DU 8 AU 18 OCTOBRE 2025

mdo.orne.fr

Dans le cadre du festival des Racont'arts, l'association La Loure vous propose une **balade chantée** dans la campagne Champsecretoise, le samedi 18 octobre. Cette balade se veut un moment de convivialité autour des répertoires de chansons et de musiques recueillis en Normandie et en Amérique du Nord.

Les bottes seront peut-être nécessaires mais, rassurez-vous, un repli pour une veillée chantée est prévu à la salle des associations en cas de mauvais temps.

Le samedi 18 octobre à 15h devant la médiathèque. Sur réservation, à la médiathèque ou au 02.33.30.41.84.

L'ÉCOLE DES PETITS SEGREURS

À l'école des Petits Segreurs, les projets et les animations ne manquent pas. Sport, musique, spectacle... petit tour d'horizon de quelques-uns des événements de cette deuxième partie d'année.

Un carnaval au rythme de la batucada

Pas question de rater le carnaval pour nos Petits Segreurs ! Ainsi, vendredi 7 mars, les élèves, de la petite section au CM2, se sont costumés et ont défilé en musique, au rythme de la batucada. Sorcière, vampire, super-héros, chevalier, cow-boy, licorne, dinosaure... les élèves n'ont pas manqué d'imagination !



Visite du futur collège des CM2



Les élèves de CM2 vont quitter l'école de Champsecret pour le collège en septembre prochain. Pour mieux appréhender ce moment et découvrir le nouveau monde qui les attend, une visite du collège Jacques Prévert de Domfront a été organisée le 10 mars. Ils ont ainsi pu découvrir l'organisation de l'établissement, les professeurs, les salles

de classe... et revoir leurs camarades de l'année passée !

Piste routière à vélo

Parce qu'il est important de se familiariser avec la sécurité routière dès le plus jeune âge, les élèves de CM ont passé leur permis vélo le 27 mars dernier, sous l'œil et les conseils de la gendarmerie.



Un goûter festif pour le départ de Valérie



Le 3 avril, les Petits Segreurs ont fêté le départ en retraite de Valérie Hédouin, ATSEM depuis 30 ans à l'école de Champsecret-Dompierre. Valérie avait prévu un goûter généreux pour les Petits Segreurs et l'équipe pédagogique. Ce goûter a aussi été l'occasion pour les élèves de remercier Valérie en lui offrant dessins, textes et... chants surprises !



Saison culturelle partagée

Dans le cadre de la saison culturelle partagée, les élèves de maternelles et de CP ont pu profiter le mardi 18 mars d'un spectacle de cirque contemporain intitulé *Ce matin-là*, à Passais.



Le 4 avril, les GS-CP et CE se sont rendus au théâtre de Domfront pour assister au spectacle *Coriolis*, de la compagnie Silence et Songe. Ce spectacle de théâtre musical leur a permis une immersion dans les rouages du cerveau et les rêves.

Les CM ont quant à eux eu droit à une représentation de théâtre d'objet intitulée *Celle qui marche loin*, à Passais, le 6 mai dernier. Des spectacles vivants qui ont plu aux élèves et sur lesquels ils ont pu travailler, avant et après, avec leurs enseignants.



Les CM à la découverte du rugby

Du 28 avril au 26 mai, les élèves de CM ont eu la chance de découvrir un sport collectif : le rugby. Grâce à un entraîneur du club de Flers et plusieurs séances au terrain de foot de Champsecret, les petits Segreurs ont découvert les plaquages, les en-avant, la mêlée et la course avec le ballon ovale en main !

Le but de ces séances est aussi de préparer le tournoi interécoles qui aura lieu au club de Flers le 10 juin.

Souhaitons bonne chance à nos Petits Segreurs !





Rencontre musicale et spectacle Zig-bang

Dans le cadre du festival Regard qui a eu lieu entre Domfront, Champsecret, Lonlay L'Abbaye et Montsecret, les élèves ont eu la chance de profiter d'un spectacle unique à la salle des fêtes Charles Léandre le 12 mai : *Zig Bang*. Ce spectacle musical très étonnant a permis aux élèves de découvrir la musique de Georges Aperghis et d'applaudir Suzy Superglotte et Tatiana Nedelec, alias les chanteuses Caroline Chassany et Stéphanie Marco dans la mise en scène d'Éva Gruber et la scénographie de Jérémie Legroux.

Les deux chanteuses sont aussi venues à l'école, pour rencontrer nos Petits Segreurs et échanger avec eux autour du métier d'artiste et du spectacle.



Musique expérience

Grâce, notamment, au financement de l'APE, tous les élèves de l'école ont pu profiter de dix séances de musique avec Mathieu Beaugeard, musicien de l'association Musique Expérience. Ces séances, très appréciées, ont permis aux Petits Segreurs de découvrir différents instruments de musique, de chanter et de préparer le spectacle sur le thème des émotions qui a été présenté lors de la kermesse qui a eu lieu le 25 mai.



Encore bien des choses sont au programme d'ici la fin de l'année, avec, par exemple, une sortie vélo/tir à l'arc pour les CM le 1^{er} juillet à la base de loisirs de Torchamp !



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Vous êtes membres d'une association champsecretoise et vous souhaitez faire circuler des informations sur vos évènements et animations ? Contactez la mairie. Celle-ci relaiera vos évènements, que ce soit dans ce bulletin, sur le site internet de la mairie ou via ses réseaux sociaux.

Club des Cheveux blancs

Le club des Cheveux blancs ne prend pas de pause ! Cet été, vous pouvez venir jouer aux cartes, à la pétanque, papoter, marcher... au même rythme que le reste de l'année. Les rendez-vous ont toujours lieu l'après-midi, le deuxième et le quatrième jeudi du mois, à la salle des fêtes.

Cette année encore, nos cheveux blancs ont participé à la journée cantonale de la Forme, à la Nocherie. Marche, pétanque et jeux étaient au programme pour les 25 adhérents inscrits, sans oublier un bon repas le midi, pour profiter comme il se doit de cette sympathique journée !

Le voyage surprise annoncé dans le précédent bulletin est enfin révélé : le club propose à ses adhérents de partir toute la journée du 29 septembre pour un voyage à Château-Gontier. Promenade en petit train pour visiter la ville, embarquement à midi sur un bateau pour le déjeuner, passage de trois écluses sont les grands moments qui ponctueront cette journée. Celle-ci s'achèvera vers 16h, avec une visite gourmande, celle de la chocolaterie Réauté. Inscrivez-vous vite !



©Wikipédia

Le comité d'animation

Le 6 juin dernier, les bénévoles du comité d'animation proposaient la fête des voisins à la salle des associations.

À vos agendas ! Notez dès à présent la date du **samedi 25 octobre** pour une nouvelle édition de la soirée **années 80** ! Paillettes et disco seront au rendez-vous de cette soirée ! Vous pouvez réserver vos places auprès du président du comité d'animation Sébastien Guillot au 06.33.61.42.94.



Gymnastique volontaire

Les cours de Gym du Gué-plat font une pause cet été. La rentrée est prévue en septembre avec un premier cours le lundi 15. Envie de vous joindre à eux ? Les inscriptions commencent dès maintenant.

Pour toutes informations, contactez Marie-Ange Roussel au 02.33.38.64.78. ou envoyer un mail à asso.gymvolontaire.laferriere@gmail.com

L'APE

Depuis le début de l'année 2025, l'association a organisé plusieurs manifestations :

- ◆ Une soirée carnaval au mois de mars.
- ◆ Courant avril, une commande groupée des biscuits de Lonlay l'Abbaye a été réalisée,



avec, en parallèle, une deuxième vente de gâteaux Bijou, suite à une demande de plusieurs parents. L'idée était bonne puisque 464 boîtes de biscuits de Lonlay l'Abbaye ainsi que 290 boîtes de gâteaux Bijou ont été vendues. Un résultat très satisfaisant !

- ◆ Une vente de plants. L'APE remercie ses jardiniers qui ont préparé des plants de légumes vendus au profit de l'association le samedi 10 mai dans le bourg de Champsecret et le dimanche 12 mai dans le bourg de Dompierre.

Randonnée VTT/Marche le dimanche 22 juin

La première édition de la randonnée VTT et pédestre a été appréciée. Avec 66 cyclistes et 27 marcheurs inscrits l'an dernier, l'APE espère que le soleil sera au rendez-vous pour le succès de cette deuxième édition ! Cette année, une 4^e boucle a été balisée pour les amateurs de difficultés.

Un circuit « famille » de 17 km a été imaginé ; très roulant, il est adapté aux petits et grands. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

Les marcheurs quant à eux suivront un parcours fléché de 7 km.

Une consommation sera offerte à tous les participants, puis une buvette et un point restauration seront présents sur place pour assurer le ravitaillement.

Grâce à toutes ces actions, chaque classe pourra profiter d'une sortie d'une valeur de 300 € chacune et l'ensemble des enfants a pu participer à des séances de musique tout au long de l'année pour un devis estimé à 3 103 €.

L'association remercie tous ses bénévoles qui œuvrent toute l'année pour diversifier les actions, ainsi que toutes les personnes qui y participent.

L'APE est toujours à la recherche de nouveaux parents bénévoles pour renforcer leur sympathique équipe et remplacer dès la rentrée les parents dont les enfants partent au collège.

Besoin de contacter l'association des parents d'élèves ? N'hésitez pas à envoyer un mail à ape.champsecret@gmail.com ou à nous rejoindre sur notre page Facebook où vous serez informés de toutes nos actions.

organisée par
APE
CHAMPSECRET
DOMPIERRE

RANDONNÉE

DES PETITS SEGREURS

Le dimanche 22 juin 2025
Départ de l'école de Champsecret

Entre 8h30 et 10h30 pour les VTT.
Entre 10h00 et 11h00 pour la marche.

Participez à notre randonnée pour profiter d'un bon moment sportif en solo, en groupe ou en famille.

Marche: 7 km
VTT: 4 boucles de 17 à 19 km
pour un total de 17 à 62 km
dont un circuit famille

Inscription:
Sur place ou sur
réservation
VTT: 6€
Marche: 3€

Pour plus d'information:
Mail: ape.champsecret@gmail.com
Inscription possible au 07 83 96 65 96
Buvette et restauration sur place

Les bénéfices serviront à financer la sortie scolaire de fin d'année des élèves de l'école de Champsecret-Dompierre



Les cours de Tenségrité

« La Tenségrité est la version moderne des passes magiques des shamans de l'ancien Mexique. Le terme *Tenségrité* combine les deux mots *tension* et *intégrité*, qui traduisent les deux forces directrices des passes magiques. L'activité créée par la contraction et la relaxation des muscles et des tendons est la tension. L'intégrité consiste à regarder le corps comme une unité saine, complète et parfaite.

Les passes magiques font intervenir à la fois le corps lui-même comme entité physique qui souffre de la dispersion d'énergie, et le corps comme entité énergétique capable de redéployer cette énergie dispersée. Les mouvements exécutés permettent de renvoyer les sédiments d'énergie vers les centres vitaux, d'où la sensation de bien-être et de vigueur qu'éprouvent les praticiens.

Ces mouvements ne sont pas des exercices physiques ou de simples postures, ce sont de vraies tentatives pour atteindre un état d'existence optimal.

La magie des mouvements tient dans un changement subtil que les praticiens subissent lorsqu'ils les exécutent. C'est une qualité éphémère que les mouvements apportent à leur état physique et mental, une sorte de brillance, une lumière dans les yeux. C'est comme si les praticiens rétablissaient, grâce aux mouvements, un lien inaccoutumé avec la force vitale qui les soutient. »

→ Extraits du livre *Passes Magiques*, de Carlos Castaneda.

Il existe des centaines de mouvements et de séries longues. L'enseignement se fait en fonction de l'énergie du moment et en accord avec les besoins et le désir d'exploration des membres de l'association.

Praticienne depuis 22 ans, Coline enseigne la Tenségrité tous les jeudis de 19h à 20h30, à la salle des associations de Champsecret avec l'association Magie Toltèque. Les cours sont ouverts à tous, il n'y a pas de niveau particulier et les inscriptions peuvent se faire en cours d'année.



Intensif de Passes Magiques
Association Magie Toltèque
25 - 26 - 27 juillet 2025
le Mas d'Azil (09)



Mouvements des shamans de l'ancien Mexique
pour redéployer l'énergie
et explorer la conscience
*
Tarif : 180 euros (repas inclus)
Différents hébergements sur place (non inclus)
*
Inscriptions et infos : xicopini@yahoo.fr
ou 07.82.52.38.46 (Coline)



Cours de Tenségrité avec
l'association Magie Toltèque

Tous les jeudis de 19h à 20h30
à Champsecret

Mouvements magiques
de l'ancien Mexique
et techniques d'auto-observation
pour redéployer son énergie

inscriptions et infos : 07.82.52.38.46
ou xicopini@yahoo.fr

Inscriptions et infos : xicopini@yahoo.fr / 07.82.52.38.46

Union des anciens combattants

Nous vous l'avions annoncé dans le bulletin précédent, l'UNC de Champsecret avait organisé une sortie pour assister au spectacle *Marie Guerzaille à la ferme*. Celle-ci a rencontré un beau succès puisque 52 personnes se sont inscrites et sont revenues satisfaites de leur journée.

L'UNC de Champsecret, en partenariat avec la mairie, vous donne rendez-vous le 15 août pour la cérémonie de commémoration de la Libération de Champsecret en 1944. La cérémonie sera commune à celle de Dompierre. Le rendez-vous est fixé à 10h dans le bourg de Dompierre et à 10h45 devant la mairie de Champsecret. La cérémonie débutera à 11h sur le parvis de l'église de Champsecret.

Ça roule à Domf' : l'association roule tout l'été



Les bénévoles de l'association Ça roule à Domf' conduisent aussi cet été ! Gilbert Renault, Françoise Vieville et Simone Demeslay, nos chauffeurs champsecretois, se relaieront tout l'été pour que le service continue.

Alors, besoin d'un transport pour vous rendre chez des amis, à un rendez-vous médical, à un événement culturel ? Contactez le 06.51.90.97.96. L'indemnité kilométrique est de 0,50 € à partir du domicile du chauffeur. Le forfait moins de 5 km est à 2,50 €. Le tarif d'adhésion annuelle à l'association est de 10 €.

Foyer de vie Vivre en famille

C'est avec beaucoup d'émotion que les résidents du foyer ont dit au revoir à Catherine, qui a fait valoir ses droits à la retraite au mois de mars. Une retraite bien méritée après plus de 26 ans d'engagement au service de l'association Vivre en Famille et des résidents du foyer.

Après des années consacrées à l'entretien du foyer, Catherine avait accepté d'occuper le poste de cuisinière. Au cours de ces mois passés en cuisine, elle a su offrir aux résidents une cuisine familiale de qualité et répondre avec beaucoup de bienveillance à leurs souhaits et besoins.

Le recrutement de Danica, nouvelle cuisinière domiciliée à Champsecret, permet d'offrir une prestation de qualité équivalente où les critères restent les mêmes : préparer une cuisine familiale à partir de produits frais, faire plaisir aux résidents en répondant à leurs souhaits, être disponible pour prendre le temps d'un échange privilégié.

En remerciements de ses loyaux services, Catherine très émue, a reçu plein de cadeaux de la part des résidents et des fleurs offertes par le foyer et Mme Labaisse.



Catherine, entourée de Mme Labaisse, fondatrice du foyer et de Mme Pottier, directrice.

Pause estivale pour le Yoga Champsecret

Le yoga permet de retrouver bien-être physique et mental, de travailler sa posture, sa respiration et sa concentration. Les cours de Véronique Poulain apportent calme et bien-être, également grâce aux vibrations du bol tibétain, nouveauté proposée cette année à la fin de chaque session.

Le dernier cours de l'année scolaire aura lieu le mardi 1^{er} juillet. Mais rassurez-vous, les cours reprendront courant septembre ! Il y aura toujours deux sessions, le mardi soir. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la présidente de l'association, Florence Leroy, au 06.21.84.26.84.



Association de sauvegarde du patrimoine



L'église de Champsecret connaît de gros problèmes structurels qui ont entraîné sa fermeture pour des raisons de sécurité il y a maintenant plusieurs mois. D'importants travaux sont à prévoir, avec un coût financier très lourd pour notre commune.

L'association de sauvegarde du patrimoine a donc été relancée dans le but d'aider à trouver des financements.

Ainsi, l'association a décidé d'organiser un concert avec la chorale La Voix d'été, le dimanche 22 juin, à l'église de Dompierre. Ce concert est ouvert à tous, gratuit, avec une participation libre.

Pour en savoir plus sur l'association de sauvegarde : suivez-la sur Facebook et Instagram. Vous pouvez également faire un don à la Fondation du Patrimoine en vous rendant sur la page :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-notre-dame-de-lassomption-a-champsecret>.

Chorale La voix d'été, Dimanche 22 juin, 16h, à l'église de Dompierre.

**ASSOCIATION DE SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE CHAMPSECRETTOIS**


Nous avons le plaisir de vous inviter à un concert qui se tiendra le

**dimanche 22 juin
à 16h
en l'église de Dompierre**

Cet événement musical a pour but de soutenir notre église et de contribuer à la réalisation de projets qui nous tiennent à cœur (la réfection des portes de l'église ainsi que l'étayage afin de la réouvrir)

Chorale LA VOIX D'ÉTÉ
Gratuit avec don libre

Votre présence est précieuse, et chaque don contribuera à la vitalité de notre communauté. Venez nombreux pour passer un moment inoubliable en musique et en solidarité

L'Association humanitaire

22 JUIN 2025
CHAMPSECRET
À LA SALLE CHARLES LÉANDRE

La Journée de Nino



TOUS LES BÉNÉFICES SERONT REVERSÉS AU PROFIT DE NINO
MARCHE DE 6KM À 10H : 3 EUROS
REPAS À 12H
ADULTE : 17 EUROS – ENFANT : 8 EUROS
ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION HUMANITAIRE DE CHAMPSECRET
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU
06.72.57.97.00

L'association humanitaire s'est réunie en assemblée générale le 5 février dernier. Le bureau n'a pas changé : Dominique Mazzarolo est président ; Manuel Fleury, vice-président ; Amandine Desdoits, secrétaire et Sébastien Guillot, trésorier.

La prochaine action de l'association visera à aider le petit Nino.

Une marche accessible aux fauteuils roulants est ainsi organisée le 22 juin. Elle sera suivie d'un repas champêtre à la salle des fêtes.

Renseignements et inscriptions auprès du président de l'association, Dominique Mazzarolo, au 06.72.57.97.00.

Vie de la paroisse

Cet été, deux messes seront célébrées à Dompierre : samedi 12 juillet et samedi 9 août à 18h. Il sera aussi possible d'assister à la messe chaque dimanche à 10h30, à l'église Saint-Julien de Domfront.

À l'occasion de la fête de l'Assomption, une messe sera célébrée le jour même, le 15 août, à l'église Saint-Julien, à 10h30.

La vie de la paroisse suit son rythme. Les membres de la paroisse ont été heureux de fêter, comme dans beaucoup de paroisses en France, deux baptêmes de jeunes adultes pendant la veillée Pascale !



Les Amis de la Danse

Amis danseurs, pas de pause estivale pour l'association ! La musique résonnera ainsi tous les mercredis après-midi dans la salle des fêtes Charles Léandre et les danseurs pourront venir se déhancher au son des instruments d'Alexandre Monnier&Angélique, de Yannick Sourdin, de Patrice Delacour, de Bruno Buon... Au plaisir de vous y retrouver !

Les deux prochaines dates seront assurées par :

- ♦ Patrice Delacour le mercredi 18 juin.
- ♦ Bruno Buon le mercredi 25 juin.



Cuisin'nez partage

L'association Cuisin'nez partage profite de ce bulletin pour remercier tous ses adhérents, sans qui elle n'existerait pas. Le rendez-vous des cours du jeudi est devenu incontournable et les membres du bureau sont ravis de ce succès !

L'assemblée générale de l'association aura lieu en même temps que le repas de fin d'année : le **19 juin 2025**.



Concert de Sully K/Bidy : une belle soirée en perspective

Cette année, l'association Cuisin'nez partage organise, en collaboration avec le tennis de table de Champsecret, une soirée-concert. L'artiste Sully K/Bidy, accompagné de musiciens de talent, va se produire dans notre salle des fêtes le **samedi 27 septembre 2025**.

Sully K/Bidy, avec son grain de voix si particulier, nous réinterprète le répertoire français et nous permet de découvrir ou redécouvrir des chansons à texte de nos chanteurs français tels que Claude Nougaro, Gilbert Beaud, Henri Salvador.

Il est prévu un entracte pendant lequel vous pourrez acheter boissons et petits fours préparés par l'association Cuisin'nez partage.

Réservez vos places dès maintenant auprès de la trésorière de l'association Claudine Favrie au 07.81.70.54.76.

CONCERT
Champsecret
Samedi 27 septembre 2025
SULLY K/BIDY chante C.NOUGARO/ C.AZNAVOUR/ H.SALVADOR

Salle des fêtes Charles Léandre - 21H
Réservations billets : 07 81 70 54 76

Organisé par les associations « Cuisin'nez partage » et le tennis de table de Champsecret
Entracte prévu avec vente boissons et petits fours maison

20€

LES ARTISANS ET LES COMMERÇANTS DE CHAMPSECRET

Un petit marché le vendredi midi

Depuis plusieurs semaines maintenant, trois commerçants ambulants viennent à votre rencontre sur le parvis de l'église le vendredi midi. Vous pouvez ainsi retrouver l'épicerie Anaïs en tournée, la poissonnerie La Brochardière et le food truck La Vadrouille.

Dans le camion d'Anaïs, vous pouvez trouver de nombreux produits : fruits&légumes, produits locaux, produits frais, fromages à la coupe, conserves, soupes, produits de base, sucreries et gourmandises, boissons, alimentations pour les animaux, produits ménagers, produits d'hygiène... Pour toutes questions ou commandes, contactez Anaïs au 07.83.03.99.36 ou via Facebook : Anaïs en tournée.



Sur l'étal de la poissonnerie La Brochardière, retrouvez poissons, crustacés, plats préparés à base de poisson, soupes de la mer, etc.

Bastien Moreau vous propose galettes, crêpes, sandwich, frites... à la carte ou en formule, et à emporter !

Yajanua – créatrice de bijoux

Fil d'argent et de laiton, pierres semi-précieuses, céramique, bois, macramé - les créations de Yajanua évoluent vers toujours plus de finesse. De nouvelles pièces ont vu le jour à l'atelier où l'argent vient se marier au macramé, où le bois vient réchauffer le métal... où les idées prennent forme petit à petit dans la matière.

L'univers de Yajanua navigue entre inspiration historique et ethnique, entre poésie et imaginaire. Un voyage mystérieux et lointain qui suit les courbes et les lignes de chaque bijou. Une confection artisanale qui demande patience et minutie. Chaque pièce est unique et entièrement réalisée à la main, étape par étape, du croquis jusqu'au bijou final.

Calendrier des marchés de l'été (attention, paiement uniquement par chèque ou espèces !) :

- * **22 juin** >> Festival « 10 ans + 1 » au Château de la Bière à Lonlay-L'Abbaye
- * **26 & 27 juillet** >> Village viking de Saint Olaf à l'Abbaye de la Lucerne (Manche)

Contact :

Facebook : <https://www.facebook.com/yajanuacreations>

Mail : yajanuacreations@gmail.com

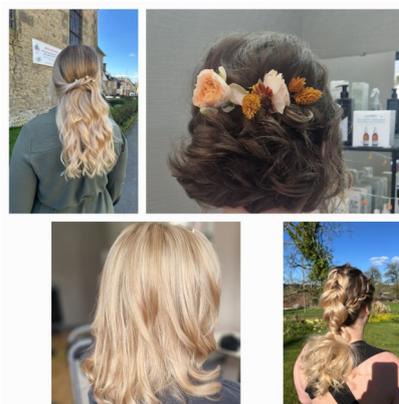


Artist'tif

L'été arrive... et vos cheveux sont prêts pour briller ! Les beaux jours sont là, et c'est le moment idéal pour rafraîchir votre look ou oser un nouveau style !

Chez Artist'tif, on vous a concocté un cocktail estival de coiffures tendances : effet wavy façon plage, chignons flous romantiques, tresses bohèmes ou balayages lumineux... Laissez parler vos envies !

Que ce soit pour une soirée en terrasse, un mariage, ou juste pour vous faire plaisir : on s'occupe de vous sublimer.



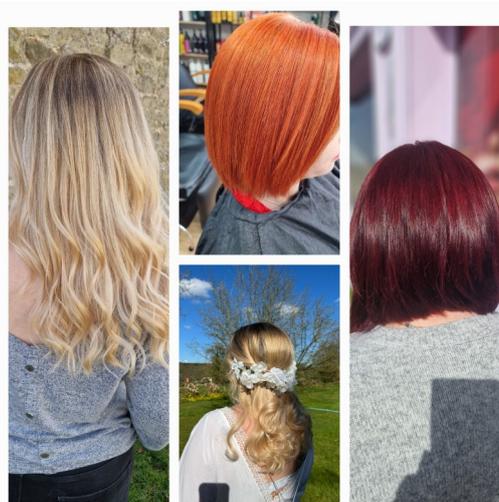
Petit rappel utile (et ultra-pratique) :



La prise de rendez-vous en ligne est toujours disponible ! Un clic, et votre créneau est réservé, 24h/24, 7j/7... Même pendant votre sieste au soleil !

Alors, on se voit bientôt au salon ?
Toute l'équipe d'Artist'tif est prête à vous chouchouter !

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le salon au 02.33.30.42.50.



La Boucherie des Champs

La Boucherie des champs vous accueille du mardi au dimanche matin. Le dépôt de pain est désormais assuré par la boulangerie de Saint-Mars-d'Égrenne. Pains et viennoiseries y sont livrés tous les jours. N'hésitez pas à commander votre pain ou vos pâtisseries en cas de demandes particulières.

Les galettes « Zinzin de sarrasin » de Patrick et Virginie Brionne sont aussi désormais disponibles à la boucherie. Passez commande de vos quantités le mercredi ou le jeudi et venez les récupérer le vendredi ou samedi. Farine et chips de sarrasin sont aussi disponibles en permanence en boutique !

L'été s'annonce, et avec lui les envies de barbecue ! Brochettes de poulet au curry, brochettes de bœuf mariné et autres ont ainsi fait leur apparition sur les étals de la boucherie.

Pour toutes questions ou commandes, contactez le 09.67.31.53.58.



La Boulangerie Lucie & Thomas

« La boulangerie pâtisserie Lucie & Thomas vous annonce avec regret l'arrêt de son dépôt de pain à Champsecret. Nous souhaitons par ce message remercier les personnes qui nous ont permis de livrer en pain et pâtisserie notre commune.

Tout d'abord à M. le maire qui lors de la fermeture de M. Emmanuel Morin a pensé à nous pour prendre sa suite,

À Laurent qui nous a fait confiance et s'est si bien occupé du dépôt jusqu'à la fermeture de son épicerie,

À Anne-Marie qui nous a permis de réaliser le dépôt à la Boucherie jusqu'au 1^{er} avril,

Aux associations qui ont travaillé avec nous dès le début,

Ainsi qu'à vous pour l'intérêt et l'accueil que vous avez réservés à nos produits.

En espérant que ceci ne soit qu'une page qui se tourne. »

Lucie et Thomas

Toutes les semaines

- ♦ Mardi, 18h et 19h15 : yoga, salle Charles Léandre.
- ♦ Mardi soir : entraînement tennis de table, salle des associations.
- ♦ Mercredi, 14h : thé dansant des amis de la danse, salle Charles Léandre.
- ♦ Mercredi, 14h30 : jeux vidéo et réalité virtuelle, médiathèque de Champsecret.
- ♦ 1^{er} et 3^e jeudi du mois, 14h : cours de Cuisin'nez partage, salle Charles Léandre.
- ♦ 2^e et 4^e jeudi du mois, 13h30 : club des Cheveux blancs, salle Charles Léandre.
- ♦ Jeudi, 19h : tenségrité, salle des associations.
- ♦ Vendredi 11h45-13h : présence de l'épicerie ambulante Anaïs en tournée, bourg de Champsecret.
- ♦ Vendredi 11h45-13h : présence de la poissonnerie La Brochardière, bourg de Champsecret.
- ♦ Vendredi 11h45-13h : présence du food truck La Vadrouille, bourg de Champsecret.
- ♦ Vendredi soir : compétition tennis de table, salle des associations.

Le site internet de la mairie a été modifié afin d'être plus moderne et plus accessible. Pour que le site de la mairie puisse vivre et s'enrichir, nous avons besoin de vous !

Associations, créateurs, artisans de Champsecret, n'hésitez pas à nous adresser vos coordonnées, vos événements, des photos et/ou affiches à relayer sur les réseaux : mairie.champsecret@wanadoo.fr.

Nous comptons sur vous ! Et nous ne manquerons pas de relayer toutes ces informations sur le site internet, le facebook et via la newsletter de la mairie.

FICHE PRATIQUE

MAIRIE

Tél : 02.33.30.40.16

E-mail : mairie.champsecret@wanadoo.fr



Site : www.champsecret.fr



www.facebook.com/mariedechampsecret.fr

Lundi et mardi : 9h30-12h

Mercredi : 9h30-12h et 15h-18h

Fermé le jeudi

Vendredi : 9h30-12h et 14h-16h

Samedi semaine impaire : 9h30-11h30

Fermé le samedi semaine paire

AGENCE POSTALE

Tél : 02.33.30.42.00

Lundi et mardi : 9h30-12h

Mercredi : 9h30-12h et 15h-18h

Fermé le jeudi

Vendredi : 9h30-12h et 14h-16h

Samedi semaine impaire : 9h30-11h30

Fermé le samedi semaine paire

MÉDIATHÈQUE

Tél : 02.33.30.41.84

Mardi : 10h30-12h

Mercredi : 10h30-12h et 14h30-17h

Jeudi : 17h30-20h

Samedi : 10h-12h et 13h30-15h30

URGENCE

Samu 15

Pompiers 18 ou 112 (mobile)

Gendarmerie 17

Urgence 114 (numéro réservé aux personnes malentendantes, sourdes, aveugles, aphasiques, sourdaveugles)

SANTÉ

Cabinet médical : 02.33.82.50.00

Les Kinés du bocage : 02.33.96.16.09

ENFANCE

École des Petits Segreurs : 02.33.30.11.49

Service Enfance Jeunesse de Domfront-Tinchebray Interco : 02.33.37.33.95

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DOMFRONT-TINCHEBRAY INTERCO

Service assainissement : 02.33.30.76.34

Ordures ménagères : 02.33.30.18.53

Déchèterie Domfront : 02.33.30.18.53

1^{er} octobre - 31 mars

Lundi : 10h-12h et 14h-17h

Mardi, mercredi et vendredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h et 14h-17h

1^{er} avril - 30 septembre

Lundi : 9h-12h et 14h-18h

Mardi, mercredi et vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 14h-18h

SERVICES

Préfecture Alençon : 02.33.80.61.61

Allô service public : 39 39

France Travail : 39 49

Frelons asiatiques : 02.33.80.38.22

Nomad : 02.22.55.00.10

Véolia : 09.69.39.56.34

Enedis dépannage : 09.72.67.50.61

Assistante sociale Domfront : 02.33.38.53.66

Espace France services à la mairie de Domfront-en-Poiraise : 02.33.30.60.66

Paroisse Saint-Julien en Domfrontais : 02.33.38.65.72

Office de Tourisme Domfront-en-Poiraise : 02.33.38.53.97

Secours populaire Domfront : 02.33.65.06.73

DATES À RETENIR !

JUIN

- ◆ Lundi 16/06 et 30/06 : ramassage des sacs jaunes pour les Champsecretois hors du bourg.
- ◆ Jeudi 19/06 : repas de fin d'année et assemblée générale, Cuisin'nez partage, salle Léandre.
- ◆ Vendredi 20/06 : pot convivial des nouveaux-nés, salle des associations, 19h.
- ◆ Dimanche 22/06 :
 - * 8h30-11h30 : départ des circuits de randonnées et de VTT, APE, bourg de Champsecret.
 - * 10h : marche solidaire pour Nino, association humanitaire.
 - * 12h : repas champêtre pour Nino, association humanitaire, salle Charles Léandre.
 - * 16h : concert à l'église de Dompierre, association de sauvegarde du patrimoine.
- ◆ Jeudi 26/06 : après-midi du club, club des Cheveux blancs, salle Charles Léandre.
- ◆ Samedi 28/06 : après-midi jeux Loups-garous, ouvert à tous, médiathèque, 14h à 17h.

JUILLET

- ◆ Mardi 1/07 : cours de Yoga (dernier de l'été), Yoga à Champsecret, salle Charles Léandre.
- ◆ 2/07, 9/07, 16/07, 23/07, 30/07 : départ du Sentier vers le Mont-Saint-Michel, Secret Knight.
- ◆ Jeudi 10/07 et 24/07 : après-midi du club, club des Cheveux blancs, salle Charles Léandre.
- ◆ Samedi 12/07 : atelier manga, ouvert à tous, médiathèque de Champsecret, 14h.
- ◆ Lundi 14/07 et 28/07 : ramassage des sacs jaunes pour les Champsecretois hors du bourg.
- ◆ Dimanche 20/07 : sieste bucolique jazz, Mazarski, parc des Forges de Varenne, 16h.

AOÛT

- ◆ 6/08, 11/08, 20/08 : départ du Sentier vers le Mont-Saint-Michel, Secret Knight.
- ◆ Lundi 11/08, 25/08 : ramassage des sacs jaunes pour les Champsecretois hors du bourg.
- ◆ Jeudi 14/08 et 28/08 : après-midi du club, club des Cheveux blancs, salle Charles Léandre.
- ◆ Vendredi 15/08 : commémoration de la libération de Champsecret, parvis de l'église, 11h.

SEPTEMBRE

- ◆ Lundi 1/09 : rentrée des classes des Petits Segreurs, école de Champsecret, 8h40.
- ◆ Samedi 6/09 : immersion au Japon, ouvert à tous, médiathèque de Champsecret, 14h.
- ◆ Lundi 8/09, 22/09 : ramassage des sacs jaunes pour les Champsecretois hors du bourg.
- ◆ Jeudi 11/09 et 25/09 : après-midi du club, club des Cheveux blancs, salle Charles Léandre.
- ◆ 17/09, 23/09, 24/09 : départ du Sentier vers le Mont-Saint-Michel, Secret Knight.
- ◆ Samedi 27/09 : concert Sully K/Bidy, Cuisin'nez partage/Tennis de table, salle Léandre, 21h.
- ◆ Lundi 27/09 : journée du club à Château-Gontier, club des Cheveux Blancs.

OCTOBRE

- ◆ Lundi 6/10, 20/10 : ramassage des sacs jaunes pour les Champsecretois hors du bourg.
- ◆ Dimanche 12/10 : repas des aînés, salle Charles Léandre, 12h.
- ◆ Samedi 18/10 : balade contée de la Loure, médiathèque de Champsecret, 15h.
- ◆ Samedi 25/10 : soirée années 80, comité d'animation, salle Charles Léandre, 20h.